

Rempart : (n.m.) Mur d'enceinte ou levée de terre entourant une place forte.

Du verbe latin *parare*, préparer, notamment au sens militaire, par exemple pour une embuscade. Le terme rempart est attesté dans notre langue en 1370, dans les Comptes de Macé Darne, maître d'œuvre du duc Louis 1er d'Anjou : « ...parce que les gens mons. Bertran du Gueclin, Connestable de France, avoint prins et despensé tout ce que il trouverent en ladicte salle ou temps qu'ilz furent devant Saint-Mor-sur-loire, que les Anglois avoient fort et rempart. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

